



RÈGLEMENT DU CIRCUIT DE CROSS-COUNTRY

(Approuvé par le Conseil le 29 juillet 2021 et en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2021)

1. Principes généraux

- 1.1 Le Circuit de cross-country de World Athletics offre des niveaux de compétition bien distincts, établis en fonction du montant des primes et du budget octroyés aux athlètes et de la qualité de l'organisation de meetings internationaux de cross-country dans le monde entier, sous réserve du respect des dispositions minimales détaillées dans le présent Règlement.
- 1.2 Le Règlement régissant le Circuit de cross-country de World Athletics, à l'intention des Organisateur des meetings du Circuit (« Organisateur »), peut être modifié chaque année par World Athletics d'un commun accord avec les Associations continentales.
- 1.3 Les Organisateur s'engagent à respecter toutes les Règles, les Règlements et les décisions prises par World Athletics.
- 1.4 Le calendrier du Circuit de cross-country de World Athletics est disponible sur le site Internet de World Athletics.
- 1.5 Aucune Demande ne sera prise en considération si elle ne satisfait pas aux dispositions minimales énoncées dans le présent Règlement.

PARTIE I — DISPOSITIONS DU NIVEAU OR

1. Demandes

1.1 Les Demandes officielles **pour qu'un meeting fasse partie du niveau Or** du Circuit de cross-country de World Athletics doivent être présentées comme suit :

1.1.1 Via le formulaire de demande ;

1.1.2 Signé par l'Organisateur et la Fédération nationale hôte et transmis à World Athletics ; et

1.1.3 Avant la date limite fixée par World Athletics.

2. Évaluation et rapports

2.1 Tous les meetings de niveau Or du Circuit de cross-country de World Athletics **seront sélectionnés uniquement par World Athletics** et feront l'objet d'une évaluation annuelle portant sur tous les aspects de leur organisation. Ces aspects comprennent :

- Le niveau des athlètes qui concourent ;
- Le budget pour les athlètes, les primes et le **budget global de l'événement** ;
- Les services fournis aux athlètes ;
- La valeur ajoutée et la notoriété pour le secteur et la marque du cross-country mondial ;
- Le nombre de participants internationaux ;
- **La qualité du parcours ;**
- **La couverture audiovisuelle et la diffusion de contenu en direct ;**
- **La répartition géographique des meetings dans chaque région continentale ;**
- La plus-value en termes de tradition du meeting ;
- Le respect du présent Règlement ;
- Le respect de toutes les autres Règles, de tous les autres Règlements et de la Charte graphique **pour l'utilisation du visuel de la marque ;**
- Le respect des engagements financiers envers les athlètes ;
- La mise en œuvre des mesures antidopage ;
- Le déroulement de la compétition d'un point de vue technique.

2.2 Le statut d'un meeting sera révisé selon les procédures convenues par World Athletics. Le nombre de meetings sera limité pour garantir une certaine exclusivité.

2.3 Un Délégué technique (DT) sera nommé par World Athletics pour chaque meeting de niveau Or du Circuit de cross-country de World Athletics.

2.3.1 Le rôle du DT est de s'assurer que le meeting est organisé conformément aux Règles et Règlements de World Athletics, y compris le présent Règlement. Le DT doit être disposé à **apporter son aide à l'Organisateur et ce dernier doit garantir au DT une coopération totale.**

2.3.2 Les frais de voyage et d'hébergement du DT sont à la charge du meeting. Le coût du voyage sera un critère au moment de sélectionner le DT.

2.3.3 Après chaque meeting, le DT désigné devra remplir un rapport sous forme de formulaire détaillé concernant le déroulement du meeting. Il devra être renvoyé à World Athletics au plus tard dix (10) jours après le meeting.

2.3.4 Une copie du rapport du Délégué sera également remise à l'Organisateur et à l'Association continentale concernée qui accueille le meeting.

3. Exigences minimales pour le dépôt d'une candidature

3.1 Normes minimales d'organisation

L'observation et le respect des Règles et Règlements en vigueur constituent, quoi qu'il arrive, l'une des exigences minimales. Si un meeting ne satisfait pas aux exigences minimales, World Athletics se réserve le droit de ne pas délivrer de permis, de déclasser le meeting et/ou de prendre d'autres mesures en vertu de ses Règles et Règlements.

3.2 Courses

Les Organisateur sont tenus d'organiser au moins une course pour les hommes senior et une course pour les femmes senior.

Les courses U20, scolaires et vétérans sont facultatives. Lorsqu'elles ont lieu, le nombre total de participants doit être supérieur à 1000.

3.3 Budget alloué aux athlètes pour les meetings de niveau Or du Circuit de cross-country de World Athletics

- a. Le budget total alloué aux athlètes pour le voyage, l'hébergement et les primes doit être d'au moins **15 000 USD**.
- b. La prime doit être versée dans les 60 jours suivant la réception de l'autorisation par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme après les analyses antidopage et des factures complètes, lesquelles doivent être conformes aux exigences légales, fiscales et procédurales communiquées par l'Organisateur.
- c. Le remboursement des frais de transport sera effectué lors du meeting du Circuit de cross-country de World Athletics ou dans les deux semaines suivant le meeting, à condition que les documents appropriés aient été remis à l'Organisateur.
- d. À la demande de World Athletics, un Organisateur a l'obligation de fournir, dans un délai de deux semaines, la preuve des paiements effectués aux athlètes.
- e. Les négociations pour que les athlètes participent aux compétitions doivent être menées uniquement avec les Représentants d'athlètes autorisés ou avec l'athlète directement.

3.4 Aspects médicaux et antidopage

- a. L'Organisateur devra fournir :
 - Des services médicaux et de secours adéquats sur place, y compris l'assistance d'urgence et les services d'ambulance, ainsi que le traitement des plaies mineures par points de suture ;
 - Des installations de physiothérapie sur site et à l'hôtel des athlètes.
- b. L'Organisateur organisera et couvrira les coûts des contrôles et analyses antidopage comme suit :
 - Cinq (5) analyses d'urine au minimum doivent être effectuées lors de l'événement, dont au moins deux (2) doivent cibler la présence d'Agents stimulant l'érythropoïèse (ASE) ;
 - Les échantillons seront prélevés en stricte conformité avec les Règles antidopage de World Athletics (et autres documents probants) par des personnes dûment qualifiées ;
 - Les échantillons seront expédiés et analysés par un laboratoire accrédité par l'AMA.
 - Des contrôles additionnels peuvent également être effectués :
 - Lorsque World Athletics décide d'effectuer des prélèvements sanguins avant la compétition à ses propres frais. Dans le cas où des prélèvements sanguins sont prévus avant son événement, l'Organisateur assistera l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (chaperons pour escorter les athlètes, espace dans un hôtel pour le prélèvement des échantillons, etc.) ; et/ou
 - À la demande de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

La dernière version des Règles antidopage de World Athletics est disponible en téléchargement via le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules> (voir tome D, section 3.1).

3.5 Télévision / Diffusion en direct

- a. Lorsqu'une diffusion télévisée en direct est possible, la production télévisuelle et les services aux diffuseurs doivent être conformes aux Lignes directrices relatives à la production télévisuelle et à la Charte graphique pour l'utilisation du visuel de la marque.
- b. La diffusion en direct (streaming) en haute définition est obligatoire (pour retransmission via la chaîne YouTube de World Athletics).

3.6 Logistique

L'hôtel principal du meeting et les moyens de transport fournis par l'Organisateur doivent satisfaire aux dispositions minimales suivantes :

- Classification de l'hôtel : minimum trois étoiles
- Hébergement en pension complète pour les athlètes invités
- Transport des athlètes depuis et vers l'hôtel, le stade, l'aéroport, la gare.

4. Listes des athlètes engagés et liste des départs, résultats et points de classement mondial

4.1 Listes des athlètes engagés

Les listes des athlètes engagés doivent être envoyées à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org) deux jours avant le meeting et doivent inclure :

- L'épreuve (hommes, femmes, U20 hommes et U20 femmes)
- Le nom et le prénom de l'athlète
- Le code pays de chaque athlète
- La date et l'année de naissance de chaque athlète
- Le code FI de l'athlète (disponible sur la page dédiée au profil des athlètes <https://www.worldathletics.org/athletes>).

4.2 Listes des départs

Les listes des départs doivent être envoyées la veille du meeting, après la réunion technique (le cas échéant) et doivent inclure :

- Le numéro de dossard de chaque athlète
- Le nom et prénom de chaque athlète

4.3 Résultats

Les résultats doivent idéalement être affichés en direct sur le site Internet de l'événement et envoyés à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org), au plus tard 60 minutes après la fin de chaque course. L'Organisateur doit également s'assurer que World Athletics est informée de toute correction apportée aux résultats.

4.4 Points de classement mondial

Les points de classement mondial aux athlètes pour les courses senior seront ceux attribués pour la catégorie GL. Les 80 premiers arrivants se verront attribuer directement, selon leur classement, le score de performance figurant à l'annexe 1.

5. Enveloppe de primes pour les meetings du Circuit de cross-country

5.1 World Athletics offrira des primes (37 500 USD pour les hommes et pour les femmes) aux 6 meilleurs hommes et 6 meilleures femmes selon la structure suivante :

1^{er} 10 000 USD

2 ^e	8 000 USD
3 ^e	6 000 USD
4 ^e	5 000 USD
5 ^e	4 500 USD
6 ^e	4 000 USD

- 5.2** Pour l'attribution de ces primes, les athlètes seront classés en fonction de leurs trois meilleures performances réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 mars 2022, dont deux au moins doivent avoir été réalisées lors de meetings du Circuit de cross-country (voir annexe 1 pour la répartition des scores de performance).
- 5.3** En cas d'égalité au classement final, la primauté sera donnée à l'athlète ayant obtenu le plus haut score de performance pris séparément. En cas d'autres égalités, le(s) score(s) de performance le(s) plus élevé(s) suivant(s) comptera(ont).
- 5.4** Tout athlète dont il est établi qu'il a **enfreint les Règles et Règlements** ne recevra pas de prime. Dans ce cas, la prime sera versée à l'athlète classé suivant.

PARTIE II — DISPOSITIONS DU NIVEAU ARGENT

1. Demandes

1.1 Les demandes officielles pour qu'un meeting fasse partie du niveau Argent du Circuit de cross-country doivent être présentées comme suit :

1.1.1 Via le formulaire de demande ;

1.1.2 Signé par l'Organisateur et la Fédération nationale hôte et transmis à l'Association continentale concernée et une copie transmise à World Athletics ;

1.1.3 Avant la date limite fixée par l'Association continentale.

2. Évaluation et rapports

2.1 Tous les meetings de niveau Argent du Circuit de cross-country de World Athletics seront proposés uniquement par les Associations continentales et feront l'objet d'une évaluation annuelle portant sur tous les aspects de leur organisation. Ces aspects comprennent :

- Le niveau des athlètes qui concourent ;
- Le budget pour les athlètes, les primes et le budget global de l'événement ;
- Les services fournis aux athlètes ;
- La valeur ajoutée et la notoriété pour le secteur et la marque du cross-country mondial ;
- Le nombre de participants internationaux ;
- La qualité du parcours ;
- La couverture audiovisuelle et la diffusion de contenu en direct ;
- La répartition géographique des meetings dans chaque région continentale ;
- La plus-value en termes de tradition du meeting ;
- Le respect du présent Règlement ;
- Le respect de toutes les autres Règles, de tous les autres Règlements et de la Charte graphique pour l'utilisation du visuel de la marque ;
- Le respect des engagements financiers envers les athlètes ;
- La mise en œuvre des mesures antidopage ;
- Le déroulement de la compétition d'un point de vue technique.

2.2 Le statut d'un meeting pourra être révisé selon les procédures convenues par l'Association continentale et World Athletics.

2.3 Un Délégué technique (DT) sera nommé par l'Association continentale pour chaque meeting de niveau Argent du Circuit de cross-country de World Athletics.

2.3.1 Le rôle du DT est de s'assurer que le meeting est organisé conformément aux Règles et Règlements de World Athletics, y compris le présent Règlement. Le DT doit être disposé à apporter son aide à l'Organisateur et ce dernier doit garantir au DT une coopération totale.

2.3.2 Les frais de voyage et d'hébergement du DT sont à la charge du meeting. Le coût du voyage sera un critère au moment de sélectionner le DT.

2.3.3 Après chaque meeting, le DT désigné devra remplir un rapport sous forme de formulaire détaillé concernant le déroulement du meeting. Il devra être renvoyé à l'Association continentale et une copie remise à World Athletics au plus tard dix (10) jours après le meeting.

2.3.4 Une copie du rapport du DT sera également remise à l'Organisateur.

3. Exigences minimales pour le dépôt d'une candidature

3.1 Normes minimales d'organisation

L'observation et le respect des Règles et Règlements en vigueur constituent, quoi qu'il arrive, l'une des exigences minimales. Si un meeting ne satisfait pas aux exigences minimales, L'Association continentale et World Athletics se réservent le droit de ne pas délivrer de permis, de déclasser le meeting et/ou de prendre d'autres mesures en vertu de ses Règles et Règlements..

3.2 Courses

Les Organisateurs sont tenus d'organiser au moins une course pour les hommes senior et une course pour les femmes senior.

Les courses U20, scolaires et vétérans sont facultatives. Lorsqu'elles ont lieu, le nombre total de participants doit être supérieur à 700.

3.3 Budget alloué aux athlètes pour les meetings de niveau Argent du Circuit de cross-country de World Athletics

- a. Le budget total alloué aux athlètes pour le voyage, l'hébergement et les primes doit être d'au moins **8 000 USD**.
- b. La prime doit être versée dans les 60 jours suivant la réception de l'autorisation par l'Unité d'intégrité de l'athlétisme après les analyses antidopage et des factures complètes, lesquelles doivent être conformes aux exigences légales, fiscales et procédurales communiquées par l'Organisateur.
- c. Le remboursement des frais de transport sera effectué lors du meeting du Circuit de cross-country de World Athletics ou dans les deux semaines suivant le meeting, à condition que les documents appropriés aient été remis à l'Organisateur.
- d. Les négociations pour que les athlètes participent aux compétitions doivent être menées uniquement avec les Représentants d'athlètes autorisés ou avec l'athlète directement.

3.4 Aspects médicaux et antidopage

- a. L'Organisateur devra fournir :
 - Des services médicaux et de secours adéquats sur place, y compris l'assistance d'urgence et les services d'ambulance, ainsi que le traitement des plaies mineures par points de suture ;
 - Des installations de physiothérapie au stade et à l'hôtel des athlètes.
- b. L'Organisateur organisera et couvrira les coûts des contrôles et analyses antidopage comme suit :
 - Quatre (4) analyses d'urine au minimum doivent être effectuées lors de l'événement, dont au moins deux (2) doivent cibler la présence d'Agents stimulant l'érythropoïèse (ASE) ;
 - Les échantillons seront prélevés en stricte conformité avec les Règles antidopage de World Athletics (et autres documents probants) par des personnes dûment qualifiées ;
 - Les échantillons seront expédiés et analysés par un laboratoire accrédité par l'AMA.
 - Des contrôles additionnels peuvent également être effectués :
 - Lorsque World Athletics décide d'effectuer des prélèvements sanguins avant la compétition à ses propres frais. Dans le cas où des prélèvements sanguins sont prévus avant son événement, l'Organisateur assistera l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (chaperons pour escorter les athlètes, espace dans un hôtel pour le prélèvement des échantillons, etc.) ; et/ou
 - À la demande de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

La dernière version des Règles antidopage de World Athletics est disponible en téléchargement via le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules> (voir tome D, section 3.1).

3.5 Diffusion en direct

Il est souhaitable qu'une diffusion en direct (streaming) d'une qualité raisonnable soit assurée.

3.6 Logistique

L'hôtel principal du meeting et les moyens de transport fournis par l'Organisateur doivent satisfaire aux dispositions minimales suivantes :

- Classification de l'hôtel : minimum trois étoiles
- Transport des athlètes depuis et vers l'hôtel, le stade, l'aéroport, la gare.

4. Listes des athlètes engagés et liste des départs, résultats et points de classement mondial

4.1 Listes des athlètes engagés

Les listes des athlètes engagés doivent être envoyées à l'Association continentale concernée et à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org) deux jours avant le meeting et doivent inclure :

- L'épreuve (hommes, femmes, U20 hommes et U20 femmes)
- Le nom et le prénom de l'athlète
- Le code pays de chaque athlète
- La date et l'année de naissance de chaque athlète
- Le code FI de l'athlète (disponible sur la page dédiée au profil des athlètes <https://www.worldathletics.org/athletes>).

4.2 Listes des départs

Les listes des départs doivent être envoyées la veille du meeting, après la réunion technique (le cas échéant) et doivent inclure :

- Le numéro de dossard de chaque athlète
- Le nom et prénom de chaque athlète

4.3 Résultats

Les résultats doivent idéalement être affichés en direct sur le site Internet de l'événement et envoyés à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org) ainsi qu'à l'Association continentale concernée, au plus tard 60 minutes après la fin de chaque course. L'Organisateur doit également s'assurer que World Athletics et l'Association continentale sont informées de toute correction apportée aux résultats.

4.4 Points de classement mondial

Les points de classement mondial pour les courses senior seront ceux attribués pour la catégorie A. Les 80 premiers arrivants se verront attribuer directement, selon leur classement, le score de performance figurant à l'annexe 1.

5. Enveloppe de primes pour les meetings du Circuit de cross-country

5.1 World Athletics offrira des primes (37 500 USD pour les hommes et pour les femmes) aux 6 meilleurs hommes et 6 meilleures femmes selon la structure suivante :

1 ^{er}	10 000 USD
2 ^e	8 000 USD
3 ^e	6 000 USD
4 ^e	5 000 USD
5 ^e	4 500 USD
6 ^e	4 000 USD

5.2 Pour l'attribution de ces primes, les athlètes seront classés en fonction de leurs trois meilleures performances réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 mars 2022, dont deux au moins doivent

avoir été réalisées lors de meetings du Circuit de cross-country (voir annexe 1 pour la répartition des scores de performance).

- 5.3** En cas d'égalité au classement final, la primauté sera donnée à l'athlète ayant obtenu le plus haut score de performance pris séparément. En cas d'autres égalités, le(s) score(s) de performance le(s) plus élevé(s) suivant(s) comptera(ont).
- 5.4** Tout athlète dont il est établi qu'il a enfreint les Règles et Règlements ne recevra pas de prime. Dans ce cas, la prime sera versée à l'athlète classé suivant.

PARTIE III — DISPOSITIONS DU NIVEAU BRONZE

1. Demandes

1.1 Les Demandes officielles pour qu'un meeting fasse partie du niveau Bronze du Circuit de cross-country doivent être présentées comme suit :

1.1.1 Via le formulaire de demande ;

1.1.2 Signée par l'Organisateur et la Fédération nationale hôte et transmis à l'Association continentale concernée et une copie transmise à World Athletics ;

1.1.3 Avant la date limite fixée par l'Association continentale.

2. Évaluation et rapports

2.1 Tous les meetings de niveau Bronze du Circuit de cross-country de World Athletics seront proposés uniquement par les Associations continentales et feront l'objet d'une évaluation annuelle portant sur tous les aspects de leur organisation. Ces aspects comprennent :

- Le niveau des athlètes qui concourent ;
- Les services fournis aux athlètes ;
- Le nombre de participants ;
- La qualité du parcours ;
- La plus-value en termes de tradition du meeting ;
- Le respect du présent Règlement ;
- La mise en œuvre des mesures antidopage ;
- Le déroulement de la compétition d'un point de vue technique.

2.2 Le statut d'un meeting pourra être révisé selon les procédures convenues par l'Association continentale et World Athletics.

3. Exigences minimales pour le dépôt d'une candidature

3.1 Normes minimales d'organisation

L'observation et le respect des Règles et Règlements en vigueur constituent, quoi qu'il arrive, l'une des exigences minimales. Si un meeting ne satisfait pas aux exigences minimales, l'Association continentale / World Athletics se réserve le droit de ne pas délivrer de permis, de déclasser le meeting et/ou de prendre d'autres mesures en vertu de ses Règles et Règlements.

3.2 Courses

Les Organiseurs sont tenus d'organiser au moins une course pour les hommes senior et une course pour les femmes senior.

Les courses U20, scolaires et vétérans sont facultatives. Lorsqu'elles ont lieu, le nombre total de participants doit être supérieur à 500.

3.3 Participation des athlètes

Pour chaque course senior, les Organiseurs sont encouragés à garantir la participation d'athlètes **d'au moins deux pays différents (autres que le pays hôte)**.

Les négociations concernant la participation des athlètes doivent être menées uniquement avec les représentants d'athlètes autorisés ou avec l'athlète directement.

3.4 Aspects médicaux et antidopage

a. L'Organisateur devra fournir :

- Des services médicaux et de secours adéquats sur place, y compris l'assistance d'urgence et les services d'ambulance, ainsi que le traitement des plaies mineures par points de suture ;

- Des installations de physiothérapie au stade et à l'hôtel des athlètes.
- b. L'Organisateur organisera et couvrira les coûts des contrôles et analyses antidopage comme suit :
- Trois (3) analyses d'urine au minimum doivent être effectuées lors de l'événement, dont au moins deux (2) doivent cibler la présence d'Agents stimulant l'érythropoïèse (ASE) ;
 - Les échantillons seront prélevés en stricte conformité avec les Règles antidopage de World Athletics (et autres documents probants) par des personnes dûment qualifiées ;
 - Les échantillons seront expédiés et analysés par un laboratoire accrédité par l'AMA.
 - Des contrôles additionnels peuvent également être effectués :
 - Lorsque World Athletics décide d'effectuer des prélèvements sanguins avant la compétition à ses propres frais. Dans le cas où des prélèvements sanguins sont prévus avant son événement, l'Organisateur assistera l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (chaperons pour escorter les athlètes, espace dans un hôtel pour le prélèvement des échantillons, etc.) ; et/ou
 - À la demande de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

La dernière version des Règles antidopage de World Athletics est disponible en téléchargement via le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/book-of-rules> (voir tome D, section 3.1).

3.5 Diffusion en direct

Il est souhaitable qu'une diffusion en direct (streaming) soit assurée.

3.6 Logistique

L'hôtel principal du meeting et les moyens de transport fournis par l'Organisateur doivent satisfaire aux dispositions minimales suivantes :

- Classification de l'hôtel : minimum trois étoiles
- Transport des athlètes depuis et vers l'hôtel, le stade, l'aéroport, la gare.

4. Listes des athlètes engagés et liste des départs, résultats et points de classement mondial

4.1 Listes des athlètes engagés et listes des départs

Les listes des athlètes engagés et les listes des départs doivent être envoyées à l'Association continentale concernée et à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org) deux jours avant le meeting et doivent inclure :

- L'épreuve (hommes, femmes, U20 hommes et U20 femmes)
- Le nom et le prénom de l'athlète
- Le code pays de chaque athlète
- La date et l'année de naissance de chaque athlète
- Le code FI de l'athlète (disponible sur la page dédiée au profil des athlètes <https://www.worldathletics.org/athletes>).

4.2 Résultats

Les résultats doivent idéalement être affichés en direct sur le site Internet de l'événement et envoyés à World Athletics (email : worldathleticsmeetingresults@worldathletics.org) ainsi qu'à l'Association continentale concernée, au plus tard 60 minutes après la fin de chaque course. L'Organisateur doit également s'assurer que World Athletics et l'Association continentale sont informées de toute correction apportée aux résultats.

4.3 Points de classement mondial

Les points de classement mondial pour les courses senior seront ceux attribués pour la catégorie B. Les 40 premiers arrivants se verront attribuer directement, selon leur classement, le score de performance figurant à l'annexe 1.

5. Enveloppe de primes pour les meetings du Circuit de cross-country

5.1 World Athletics offrira des primes (37 500 USD pour les hommes et pour les femmes) aux 6 meilleurs hommes et 6 meilleures femmes selon la structure suivante :

1 ^{er}	10 000 USD
2 ^e	8 000 USD
3 ^e	6 000 USD
4 ^e	5 000 USD
5 ^e	4 500 USD
6 ^e	4 000 USD

5.2 Pour l'attribution de ces primes, les athlètes seront classés en fonction de leurs trois meilleures performances réalisées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 mars 2022, dont deux au moins doivent avoir été réalisées lors de meetings du Circuit de cross-country (voir annexe 1 pour la répartition des scores de performance).

5.3 En cas d'égalité au classement final, la primauté sera donnée à l'athlète ayant obtenu le plus haut score de performance pris séparément. En cas d'autres égalités, le(s) score(s) de performance le(s) plus élevé(s) suivant(s) comptera(ont).

5.4 Tout athlète dont il est établi qu'il a enfreint les Règles et Règlements ne recevra pas de prime. Dans ce cas, la prime sera versée à l'athlète classé suivant.

Annexe 1 — Scores de performance pour les différentes catégories en fonction du classement

	GW	GL	A	B
	<ul style="list-style-type: none"> Championnats du monde de cross-country de World Athletics (WXC) 	<ul style="list-style-type: none"> Circuit de cross-country niveau Or Championnats continentaux de cross-country 	<ul style="list-style-type: none"> Circuit de cross-country niveau Argent 	<ul style="list-style-type: none"> Circuit de cross-country niveau Bronze Championnats du monde de cross-country U20 de World Athletics (WXC-U20) Championnats nationaux de cross-country Autres compétitions internationales de cross-country (par exemple, la Coupe panaméricaine, les Championnats de la CAC, les Championnats de la FISU, les Championnats des Balkans, etc.)
Classement	Score de performance	Score de performance	Score de performance	Score de performance
1	1400	1280	1240	1150
2	1375	1260	1220	1130
3	1350	1240	1200	1110
4	1325	1220	1180	1090
5	1300	1200	1160	1070
6	1275	1185	1145	1050
7	1250	1170	1130	1035
8	1225	1155	1120	1020
9	1200	1140	1110	1005
10	1190	1130	1100	990
11	1185	1120	1090	980
12	1180	1110	1080	970
13	1175	1100	1070	960
14	1170	1090	1060	950
15	1165	1085	1055	940
16	1160	1080	1050	930
17	1155	1075	1045	920
18	1150	1070	1040	910
19	1145	1065	1035	900
20	1140	1060	1030	890

21	1135	1055	1025	885
22	1130	1050	1020	880
23	1125	1045	1015	875
24	1120	1040	1010	870
25	1115	1035	1005	865
26	1110	1030	1000	860
27	1105	1025	995	855
28	1100	1020	990	850
29	1095	1015	985	845
30	1090	1010	980	840
31	1085	1005	975	835
32	1080	1000	970	830
33	1077	995	965	825
34	1074	990	960	820
35	1071	985	955	815
36	1068	980	950	810
37	1065	975	945	805
38	1062	970	940	800
39	1059	965	935	795
40	1056	960	930	790
41	1053	957	927	
42	1050	954	924	
43	1047	951	921	
44	1044	948	918	
45	1041	945	915	
46	1038	942	912	
47	1035	939	909	
48	1032	936	906	
49	1029	933	903	
50	1026	930	900	
51	1024	928	898	
52	1022	926	896	
53	1020	924	894	
54	1018	922	892	
55	1016	920	890	
56	1014	918	888	
57	1012	916	886	
58	1010	914	884	
59	1008	912	882	
60	1006	910	880	
61	1004	908	879	
62	1002	906	878	
63	1000	904	877	
64	998	902	876	
65	996	900	875	
66	994	898	874	
67	992	896	873	
68	990	894	872	
69	988	892	871	
70	986	890	870	
71	984	888	869	
72	982	886	868	
73	980	884	867	
74	978	882	866	
75	976	880	865	

76	974	878	864
77	972	876	863
78	970	874	862
79	968	872	861
80	966	870	860
81	964		
82	962		
83	960		
84	958		
85	956		
86	954		
87	953		
88	952		
89	951		
90	950		
91	949		
92	948		
93	947		
94	946		
95	945		
96	944		
97	943		
98	942		
99	941		
100	940		
101	939		
102	938		
103	937		
104	936		
105	935		
106	934		
107	933		
108	932		
109	931		
110	930		
111	929		
112	928		
113	927		
114	926		
115	925		
116	924		
117	923		
118	922		
119	921		
120	920		
121	919		
122	918		
123	917		
124	916		
125	915		
126	914		
127	913		
128	912		
129	911		
130	910		

131	909
132	908
133	907
134	906
135	905
136	904
137	903
138	902
139	901
140	900
141	899
142	898
143	897
144	896
145	895
146	894
147	893
148	892
149	891
150	890
151	889
152	888
153	887
154	886
155	885
156	884
157	883
158	882
159	881
160	880